

Le 18 décembre 2025

« Par Système de dépôt électronique »

**Me Carolina Rinfret**  
Secrétaire pour la Régie de l'énergie  
500 boul. René-Lévesque Ouest  
5<sup>e</sup> étage, bureau 5.100  
Case postale 43  
Montréal, Québec  
H2Z 1W7

---

**Objet :**       **Dossier R-4307-2025**  
                  ***HQD - Demande du Distributeur pour la révision tarifaire des années***  
                  ***2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029***

---

Chère consœur,

La présente donne suite à votre correspondance datée du 10 décembre 2025<sup>1</sup> et vise à fournir à la Régie les informations requises en vue de la planification de l'audience à venir dans le dossier cité en rubrique.

*Contre-interrogatoires*

Le GRAME évalue le temps requis pour le contre-interrogatoire des témoins du Distributeur à dix (10) minutes pour le panel 1 et à trente-cinq (35) minutes pour le panel 2.

À ce stade, il prévoit un contre-interrogatoire de cinq (5) minutes pour l'UPA et souhaite réserver son droit de contre-interroger les autres intervenants, au besoin.

*Présentation de la preuve et argumentation*

Le temps requis pour la présentation de la preuve du GRAME<sup>2</sup>, par son analyste externe Mme Nicole Moreau, est estimé à trente (30) minutes. Une déclaration assermentée sera déposée à cet effet avant le début de l'audience.

---

<sup>1</sup> [A-0031](#)

<sup>2</sup> [C-GRAME-0013](#)

Le temps requis pour l'argumentation finale est estimé à vingt-cinq (25) minutes, dans la mesure où elle est présentée de manière orale.

Enfin, le GRAME souhaite aviser la Régie que son analyste, Mme Moreau, effectuera la présentation de sa preuve en personne, tel que demandé. Toutefois, en raison d'une condition médicale pour laquelle elle est toujours en attente d'un diagnostic, il est probable qu'elle doive assister aux contre-interrogatoires à distance. Le GRAME demande ainsi à la Régie de permettre à Mme Moreau d'assister à l'audience par visioconférence, sauf pour son témoignage qui se déroulera en présentiel.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Rinfret, l'expression de nos salutations distinguées.

*(S) Geneviève Paquet*

**Geneviève Paquet, avocate**

cc. Me Simon Turmel